



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

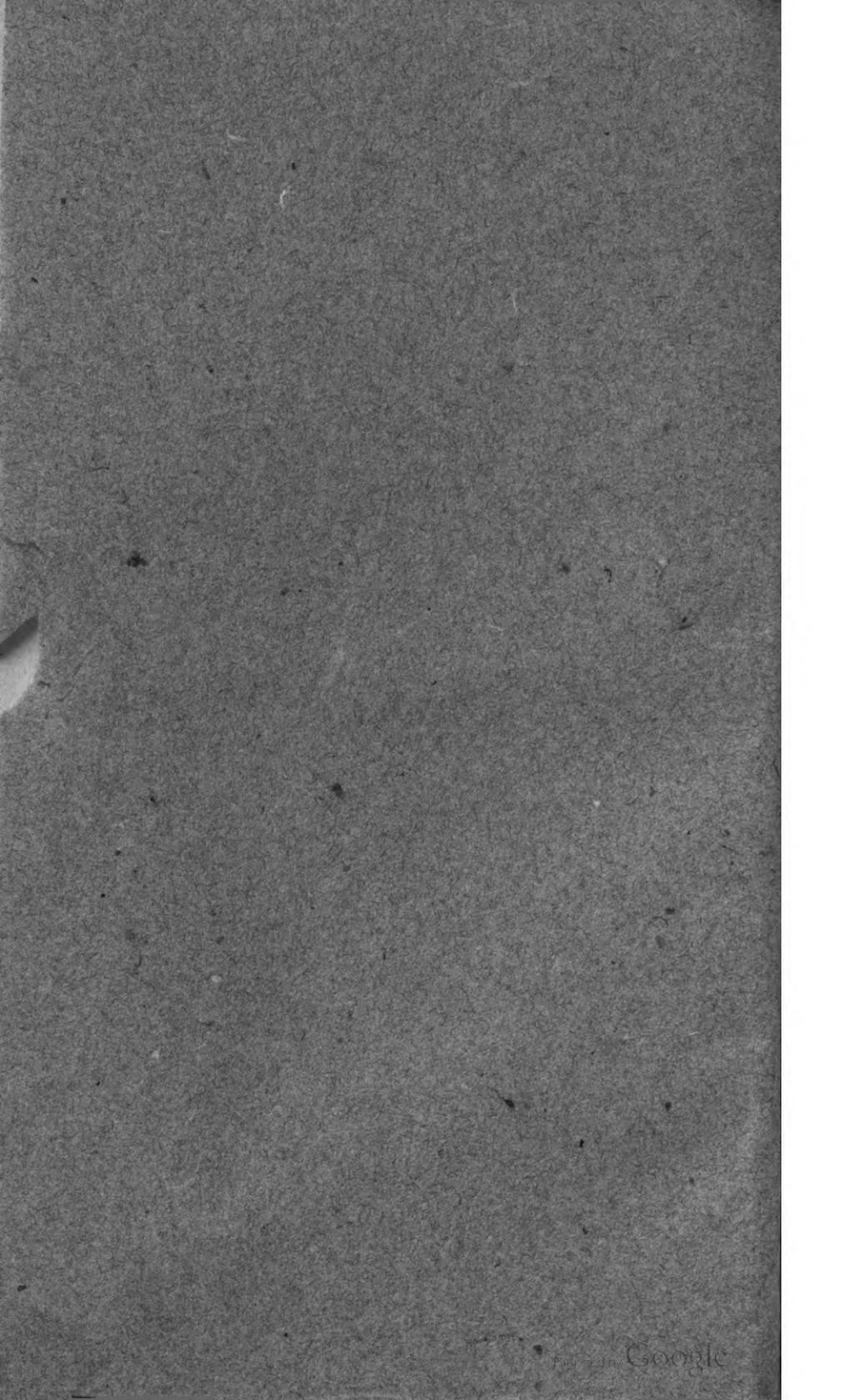
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

PAMFLET

26747





QUESTION D'EXISTENCE

DE

la Belgique.

26747

Nous nous occupons de tracer un compte rendu des actes des administrations qui se sont succédées depuis la révolution de septembre.

QUESTION D'EXISTENCE

DE

la Belgique.

PAR LE CHEVALIER STORY DE RICHEMONT.

Si les choses, en changeant de forme,
changeaient de nature, la révolution
Belge serait un fait irrévocablement
accompli.



Bruxelles, le 1^{er} juin 1832.

III 58

Avant-propos.

Mon intention n'était point, en jetant mes réflexions sur le papier, de les livrer à l'impression. Quelques personnes, qui font autorité en *Politique - Rationnelle*, à qui j'ai communiqué cet opuscule, m'ont engagé à le faire paraître. Leur suffrage me consolera si je suis peu goûté. Je sens cependant le besoin de me justifier de l'intention, qu'on pourrait me supposer, d'avoir cherché à attaquer tels ou tels membres de l'administration.

J'ai dit, et je le répète : les plus hautes capacités de la Belgique (et ce Royaume n'a point été déshérité par le créateur), ne pourraient faire que la civilisation et surtout l'alliance avec la Hollande, n'ait transformé un

peuple , jusqu'alors agricole , en un peuple industriel , et que la révolution de septembre devait ramener le Belge à la masse de bonheur dont il jouissait sous Marie-Thérèse.

J'ai dit : que tous les états de l'Europe étaient pourvus ; que l'Océan ne pouvait servir de débouché aux produits d'une nation qui était sans marine militaire , et que , si la protection faisait toujours perdre à l'homme une partie de sa dignité , elle ne pouvait être acquise par un état , lorsqu'il n'avait rien à donner en retour de cette protection , qu'aux mêmes conditions de dépendance.

Enfin je n'ai été que l'écho de l'Europe , en disant que la Belgique ne pouvait sortir de sa crise commerciale , qu'au moyen d'un arrangement à *l'amiable* avec la Hollande , la seule puissance capable d'utiliser les ressources de ce beau pays , dans l'intérêt bien entendu des deux peuples.

Le système de Gouvernement , suivi jusqu'alors par les différens Administrateurs que la confiance Royale a appelés à la direction des affaires , m'a paru vicieux , en ce qu'il n'avait point l'*Intérêt National* pour base ; convaincu que je suis , que *cel intérêt* est en dehors de toutes *leurs théories* ; je ne les ai point *attaquées* : j'ai dit seulement , que tout ce qui ne s'appuyait point sur *ce socle* était sans durée , et ne pouvait avoir pour résultat , que d'imprimer à la nation une marche légale et sans secousse vers le précipice où va s'engloutir sa prospérité.

J'ai dit : qu'il n'y avait aucune analogie entre la révolu-

tion Française et la révolution Belge, en ce que la France n'a qu'un *homme* et un *principe* de moins, et qu'en Belgique, c'est la masse *productive* qui a été violemment séparée de la fraction *consommatrice*.

J'aurais pu ajouter que la France avait présenté à l'Europe, la révolution de juillet, comme un fait consommé ; qu'elle n'avait point demandé de juges et que la Belgique en avait accepté ; que la France, partout représentée, avait auprès de son Gouvernement *des envoyés* de toutes les Puissances ; qu'une coalition contre ce Royaume aurait pour résultat, de réunir les Français de toutes les couleurs sous le même drapeau : car tous sont décidés à repousser l'intervention étrangère ; que si, après trente années d'orage, elle se courba et reconnut en 1815, presque comme un bienfait, les deux restaurations qu'appuyèrent les baïonnettes de la Sainte-Alliance, c'est qu'alors la France n'était point dotée de ces libertés qu'elle dut aux quinze années de calme et de prospérité dont elle jouit sous les Bourbons ; que l'usage de ces libertés est incompatible avec une sujétion étrangère ; que si, à cette douloureuse époque elle se résigna à voir violer son territoire, c'est qu'alors il n'y avait qu'un maître et un glorieux esclavage ! Et que l'esclave fatigué sourit en voyant s'engloutir sous les ondes la barque dans laquelle il vogue avec son impitoyable commandeur.

J'ai dit : que le Gouvernement Belge ne s'appuyait point sur le vœu du peuple, et qu'il n'avait donné à la France aucune preuve de sympathie : et en effet, il est peu de Belges qui ne voient avec douleur le monument

de WATERLOO !!! Tandis que le Gouvernement, sauvé par l'armée Française, d'une restauration qu'il s'efforce de présenter à la nation comme la dernière des calamités, n'a point, par reconnaissance et pour répondre à l'attente de tous les Français, brisé ce stigmatte de fonte, même après avoir vu, lors de l'attaque Hollandaise, une preuve bien certaine du *mauvais-vouloir* des puissances étrangères.

Rappeler les services rendus à la Belgique par AUGUSTIN BELLIARD, le deuil général que la nouvelle de ce malheureux événement répandit chez le peuple.... Dire aussi que le Gouvernement DANAISAIT cinq heures après que ce grand citoyen venait d'expirer. N'eûs-je pas en peu de mots prouvé à la Belgique, si elle en doutait encore, et à la France qui ignore sans doute l'insulte faite à son envoyé, que *là où est le Gouvernement n'est point la nation* ?

Je me suis tû. Des raisons de haute convenance m'ont arrêté. LÉOPOLD a payé d'une larme son tribut au grand citoyen. Il est cependant, en Belgique, celui pour lequel Belliard a le moins fait !.... Et le peuple aussi l'a pleuré!...

Étrange anomalie ! Ceux qui lui devaient leur brillante existence ont été les seuls insensibles à sa perte.... Son modeste éclat leur prêchait tant d'humilité!!..

Le Chevalier de Poichemont.

QUESTION D'EXISTENCE

DE

la Belgique.

Quand dans un moment d'effervescence populaire , la Belgique , oubliant les bienfaits de l'auguste maison de Nassau , laissa briser l'heureuse et brillante alliance qui depuis 15 années l'avait rendue une des plus florissantes provinces d'Europe , inscrivit-elle pour toujours sur ses drapeaux : *Vive la misère ! quand même ! !...*

Quand cherchant , parmi les hommes qui l'avaient révolutionnée , ces êtres supérieurs à qui , après les révolutions , il est donné d'ouvrir de nouvelles routes , de nouveaux débouchés à l'industrie , et qu'elle ne vit que des hommes incapables ou crain-

tifs , étonnés de leur audace du moment , chercher le bonheur matériel dans les relations commerciales qu'ils venaient de briser avec violence ; quand la Belgique vit ces hommes , que la révolution de septembre fit surgir au pouvoir , chercher leur salut dans cette légalité qu'ils avaient sapée , et non dans les principes de leur origine , mendier aux puissances étrangères , cette autorité que la bienfaisance , de grandes vertus et des années de possession avaient concouru à placer et à légitimer dans la maison de Nassau , la Belgique put-elle entrevoir dans l'ordre de choses nouveau plus d'indépendance que dans l'ancien?... Sa frêle existence , dépendant maintenant du caprice de tous les Rois , de l'intérêt de tous les peuples , lui parut-elle plus assurée?... son commerce , entravé par la *Hollande* , châtré par l'*Angleterre* , jaloué par la *Prusse* , éclipsé par la *France* :.... la Belgique vit-elle une terre où l'excédant de ses produits pût être consommé ?

Quand placée entre deux puissances industrielle et guerrière , la Belgique se vit tour-à-tour convoitée par la France et l'Angleterre : par la France , comme une citadelle et une pépinière de soldats ; par l'Angleterre , comme un canal propre à écouler ses marchandises dans le Nord de l'Europe , dut-elle croire à la sympathie de ces deux couronnes , et ne vit-elle point que , détachée , à leur instigation , de la seule puissance avec laquelle ses intérêts pouvaient se combiner , elle allait devenir le bourrelet , dont les deux géants constitutionnels allaient couvrir leur front , pour ne point se heurter dans les tâtonnemens de leur marche ?

Quand la *Prusse* , foulant ostensiblement aux pieds les liens qui l'unissent à la maison de Nassau , reconnaît le nouvel état , la Belgique ne voit que l'acte de reconnaissance de sa nationalité ,

tandis que le cabinet de Berlin, paraissant céder aux désirs de ses peuples, en brisant le pacte de famille, ouvre en Hollande, au commerce Prussien un débouché à ses produits.

Quand l'*Autriche*, la seule puissance dont les intérêts dans cette circonstance sont purement de chancellerie, ne cède qu'avec des restrictions, et afin d'éviter une guerre générale (grand mot sous lequel l'Angleterre et la France ont recouvert leurs vues ultérieures), peut-on chanter Noël?...

Quand la *Russie*, recevant ses inspirations de La Haye, reconnaît pour la forme, et entrave par le fond, ne doit-on pas considérer son adhésion, si long-tems attendue, comme sortie du porte-voix du Roi des Pays-Bas?

Il faut au milieu de l'Europe, dans la crise commerciale actuelle, *un trop plein* à dévorer. Il faut un holocauste à l'industrie; il faut un aliment; . . . et la Belgique, séparée de la Hollande, est la victime qui doit faire le premier pas dans la halte industrielle.

Quand l'armée Belge licenciée enrichira ses ateliers des quatre-vingt mille ouvriers qui remplissent ses cadres, où expédiera-t-on l'excédant du produit de ses manufactures?

La Belgique reconnue, sa dette capitalisée, l'armée hollandaise réduite à quelques divisions, viendra se poster en ligne de douanes pour mettre à exécution le système de prohibition déjà arrêté contre les provenances Belges (1).

(1) Le commerce considérable, que la Belgique fait dans ce moment-ci avec la Hollande au moyen du *Transit* par les ports Français de la Manche, doit nécessairement éveiller la juste susceptibilité de l'industrie Française, à laquelle ce commerce *illicite* peut porter le plus grand préjudice.

Les États de l'Europe, tels que la civilisation les a faits, ont tous un principe d'existence, une racine dans le sol, racine par laquelle ils puisent leurs forces. On n'improvise point un Royaume : il se forme sans secousses, quand s'agglomèrent, dans un espace, tous les élémens qui peuvent le constituer, en assurer la croissance, et augmenter la prospérité des peuples qui renoncent à une existence individuelle pour en faire partie. Ces conditions de vitalité n'existant point, il y aurait folie de vouloir créer un État indépendant. Ce serait le cône renversé dont la base, sollicitée par son propre poids, enfoncerait dans le sol toute sa masse.

La Belgique, si riche, si belle, si productive, ne peut exister qu'alliée à une autre puissance. Et cette alliance, pour qu'elle ne soit point monstrueuse, la *Hollande seule*, de tous les États de l'Europe, peut la lui offrir.

Tous les États sont pourvus. Partout la France et l'Angleterre ont déversé leur superfétation d'industriels ; partout les gouvernans ont créé des débouchés aux productions commerciales. L'Océan n'a plus de rivages inconnus.

L'alliance de la Belgique à la Hollande, ayant été faite à une époque où l'éducation des deux peuples était arrivée à un point où il ne peut y avoir qu'alliance d'agrégation, les deux nations ont conservé pendant leur liaison le caractère originel. La Belgique a produit ; la Hollande a consommé. Si la combinaison eût été entière, si les habitudes des deux peuples eussent disparu sous une forme générale, et qu'une commotion politique les eût séparés, la rupture serait sans appel, car possédant l'un et l'autre la faculté de *produire* et de *consommer* ou d'*exporter*, cet intérêt qui tend aujourd'hui à rapprocher les deux nations, mal-

gré la diversité de langage , de culte et d'opinion , ne percerait point.

Si les gouvernemens, chez les peuples arrivés au faite des lumières politiques constitutionnelles , ne sont que des instrumens de la volonté générale , destinés à propager cette volonté et la faire refluer vers les extrémités pour y puiser un nouvel aliment , leur action , pour être rationnelle , ne doit plus être la même lorsque ces gouvernemens sont appelés à traiter avec d'autres puissances. Là , la sensibilité commune à tous les membres d'un état a disparu , pour faire place à un intérêt raisonné , qui n'a de régulateur que la justice universelle. Ou il faut qu'un peuple se mette en dehors de la grande famille , ou il faut qu'il courbe la tête sous ce joug que tant de volontés concourent à lui imposer. La Belgique , entrant la dernière dans ce concile de Rois , venant demander à l'Europe , reconnaissance de son indépendance et débouché pour ses marchandises , et menaçant à chaque instant l'Europe d'une guerre générale en cas de refus , ne peut et ne doit obtenir qu'une reconnaissance pure et simple d'indépendance.

Où trouver dans notre vieux continent de nouvelles ressources? Les Colonies ! Mais celles de la France (les anciennes), nécessitent l'entretien d'une marine militaire , qui absorbe de beaucoup l'intérêt que la métropole peut avoir à leur conservation.

Les colonies de l'Atlantique sont destinées à devenir la conquête du Nouveau-Monde , quand les Américains , forcés de porter au loin cette *activité* , qui leur a fait franchir avec tant de vitesse l'enfance des peuples , *menacera d'abrégé leur virilité*.

Le tems , dans sa marche insensible , a créé entre tous les États une multitude de rapports matériels. C'est aux brusques dérangemens de ces rapports , plus qu'à la répugnance , qu'ins-

pirait en Allemagne la domination Française, que l'on doit attribuer la lutte qui renversa Napoléon. En effet, si les idées politiques, qui n'atteignent que la pensée, peuvent occasionner de grands maux, ces maux ne sont rien auprès de ceux qu'occasionnent les crises matérielles. Celles-ci frappent immédiatement et généralement toutes les classes, tandis que les autres n'atteignent guère, dans leur origine, que les apôtres des nouvelles doctrines. L'ignorance, l'insouciance, échappent aux propagandes philosophiques, mais toute une nation se ruine ou s'enrichit par une découverte commerciale.

L'Espagne perdit ses arts, ses sciences et sa fortune militaire par la découverte du pays le plus riche de l'univers.

Il est tems enfin de demander au Gouvernement Belge, quel est l'ennemi le plus acharné de la Belgique ?

Serait-ce ce roi Guillaume qui, semblable au bon Henri de Navarre, jette encore, malgré le mur de bayonnettes, un aliment à l'industrie, aliment sans lequel elle serait déjà réduite aux abois ?

Serait-ce cette Conférence dont on se plaint sans cesse, qui, en temporisant, n'a eu d'autre but que de laisser au tems le soin d'effacer ces impressions fâcheuses que quelques hommes ambitieux ou pervers avaient fait naître chez ce peuple contre la maison de Nassau ? Ou plutôt, les ennemis de la Belgique, les ennemis de sa prospérité ne seraient-ils point ceux qui, convaincus de la véritable situation dans laquelle elle se trouve sur *l'échelle des Intérêts européens*, rêvent un bouleversement dans lequel ils pourront arracher à telle ou telle puissance, *amie ou ennemie*, un peu de son industrie pour en doter la nation qu'ils s'efforcent en vain de faire sortir de ses langues ?

En effet : c'est dans une alliance matrimoniale qu'ils cherchent un appui !...

C'est Alger, que les bayonnettes françaises disputent à l'Arabe, qui est l'*Eldorado* qu'ils promettent à la Belgique !

C'est le Brabant Septentrional, qu'ils lui promettent encore, comme un auxiliaire prêt à abandonner, à la voix de ses prêtres, le Gouvernement du roi des Pays-Bas !

C'est aussi dans la réforme anglaise qu'ils rêvent le bonheur !

Ainsi ce sont dans des éventualités étrangères que la Belgique doit aller chercher ses élémens de prospérité !!

L'ère actuelle a affranchi les rois du malheur des alliances de convention. Elle a aussi affranchi les peuples des exigences de ces malheureuses alliances. La vie du prince aujourd'hui, la vie politique ne doit chercher d'aliment que dans la prospérité nationale: là est son appui. Ce serait en effet, un étrange non sens de l'époque actuelle, que d'établir en principe la non-intervention des peuples dans les querelles de leurs voisins, et de vouloir semer, les uns chez les autres, ces jalons politiques à l'aide desquels un état peut toujours s'immiscer dans les secrets des autres états.

Mais si dans l'ancien ordre de choses ces alliances ne produisirent guère que des maux, quel bien peut-on en espérer aujourd'hui, où en France, autant de filles de roi qu'il y a de départemens ne pourraient rétablir l'harmonie et rendre au souverain l'influence qu'il a perdue.

Si les peuples furent longtemps destinés à satisfaire les exigences de leurs maîtres, et se soumièrent à ces exigences, c'est qu'en

retour des sacrifices qu'on leur imposait, ils trouvaient, quelquefois dans leurs princes, un appui raisonné dans leurs relations avec les états qui les avoisinaient. Alors les rois étaient comptés pour quelque chose dans l'ordre social européen. Les alliances pouvaient apaiser les rivalités, faire remettre à d'autres tems des guerres de conquête. Mais aujourd'hui, où le pouvoir souverain est venu se réfugier dans les élémens de son origine, où le peuple discute ses droits et en compose une vie factice au monarque, où il s'est fait Roi du pays qu'enclavent ses frontières, ses alliances avec les autres peuples, toutes aussi fragiles qu'étaient les alliances matrimoniales des rois, ne peuvent être que des faits de son choix et le résultat des avantages qu'il croit pouvoir en retirer. Or, quel avantage la France peut-elle attendre d'une alliance entre Léopold et Louis-Philippe ? (1).

Le peuple Français a donné sans doute à l'Europe, de nobles exemples de désintéressement. Le *Péloponèse* et *Alger*, furent des guerres entreprises au profit de l'humanité. En épousant les filles de France, les rois doivent chercher des rayons de gloire et non des rayons d'or, car aujourd'hui le peuple français fait ses affaires.

(1) Bizarrerie inexplicable de l'époque actuelle ! Des hommes peu disposés à sacrifier à la parfaite harmonie de leur Patrie, de légères susceptibilités provinciales ; des hommes murmurant contre cette centralisation à laquelle la France doit ses quarante années de bouleversemens, iraient faire des Rois de l'*Europe Constitutionnelle*, une famille féodale : dernier degré, que la souveraineté populaire aurait à franchir pour arriver à toutes ses conséquences !....

Ou plutôt, les constitutionnels, poseraient la base de la St^e-Alliance, qui doit vicier la liberté ; l'étouffer sous de trompeuses formes ? Comme l'esprit du Christianisme, si pur, si tolérant dans son principe, livré par ses ministres, aux favoris des rois, devint un despotisme oriental, quand, s'élançant de la cabane du pauvre, il s'associa aux destinées des maîtres du monde !

Mais si les Rois constitutionnels se courbent avec difficulté sous cette main nationale qui leur impose leurs conseillers , seront-ils plus dociles , lorsqu'il s'agira de glisser une femme du choix de leur peuple dans leur couche royale ?

Car ces peuples si difficiles sur le choix de leurs maîtres, n'auront-ils pas le droit d'exiger de leur Souveraine, si elle doit avoir la plus petite influence sur leur destinée , une profession de foi avant qu'elle franchisse les degrés du trône où elle vient s'asseoir pour le plus grand bonheur de la nation ?

Il est temps de revenir à des idées plus saines en politique , il est temps d'ôter, de la macédoine diplomatique, les intérêts de chaque État, de les placer en présence et de voir enfin quels sont ceux qui veulent apporter un tribut au Royaume qui vient de se former :

La France	ne donnera rien.
La Prusse	— rien.
L'Autriche	— rien.
L'Angleterre	— rien.
La Russie	— rien.

	Louis-Philippe ? . . . sa fille !!

La France , par sa révolution de juillet , ne s'est point imposé l'obligation d'augmenter ses embarras commerciaux , pour aumôner telle ou telle fraction de puissance étrangère. La fille de Louis-Philippe ne porterait point , pour dot à la Belgique, un traité de commerce qui pût être onéreux à la France; et si ce traité était avantageux à ce Royaume, comment pourrait-il être favorable à la Belgique.

Mais en vertu de quel droit, ancien ou nouveau, la Belgique réclamerait-elle l'honneur de se donner à la France ou l'avantage de partager ce que promet de favorable à cet Empire la colonisation d'Alger ? quelles sont donc les hautes preuves de sympathie données à la France par la Belgique ?

Ce *stigmat* de fonte, élevé à grands frais par les ennemis de la France, n'est-il pas conservé religieusement en vue de Bruxelles ?..... Et la Belgique n'eut-elle point sa part de gloire et d'allégresse dans les revers que rappelle ce monument ?

Est-ce au nom de ce géolage que la Belgique réclame des puissances étrangères son indépendance, comme Hudson Lowe réclama sa liberté, après que Napoléon eut expié, par d'horribles souffrances et une mort prématurée, la gloire d'avoir été le plus grand capitaine des temps modernes ?

La Prusse, la Russie et l'Autriche n'ont accordé à la Belgique qu'un bien funeste présent ! Et ces actes patens de chancelleries, ces étuis dorés, ces oripeaux du moyen âge, seraient le dernier soupir de la suprématie des rois, descendus au rôle de complices de la révolte des peuples, si ce n'était plutôt le désir de mettre, par ces actes de reconnaissance, la nation Belge, en présence du fantôme qu'a évoqué la révolution de septembre, fantôme qui doit la dévorer et prouver aux peuples que la révolte ne peut jamais conduire au bonheur ; car elle a toujours pour résultat certain la perte du Monarque qui y aurait poussé ses sujets, et celle de la nation qu'un aveuglement funeste y a précipitée.

Mais la haine, pour telle ou telle dynastie, ne serait-elle point tout aussi absurde chez les hommes publics que l'engouement pour telle ou telle autre ? Comment, vous votez l'exclusion à perpétuité d'une famille Royale, et l'existence de vos commettans est

enchâinée aux destinées des peuples sur lesquels règne cette famille ! Et parce que vous avez mal vu dans l'origine, parce que ce drapeau, qui, selon vos vues, devait couvrir gloire, liberté et prospérité nationale, est devenu le suaire où doivent être ensevelies les destinées de la Belgique, vous vous efforcez de le couvrir de clinquant, afin que le peuple n'y lise point son affreuse destinée gravée par les actes de deux années de votre déplorable administration : années employées en efforts superflus à choisir pour ce peuple des chances de bonheur qu'il ne vous est plus possible de lui procurer.

Une guerre intestine, serait moins préjudiciable à une nation que l'état de choses que vous cherchez à perpétuer. Dans une guerre civile, la lutte est dirigée et soutenue par l'espoir de s'emparer d'une masse de bonheur qu'un des deux partis veut exploiter exclusivement. Après le combat, cette masse de bonheur est toujours la même, les contendans seuls ont perdu. Mais ici, le bonheur, que le peuple a le droit de vous demander, ce ne sont point des lois larges, de nouvelles théories politiques, ce sont des débouchés à son industrie. Quinze années vous avaient tracé des routes sur l'Océan. L'exclusion de la maison de Nassau les a effacées. Où sont vos *Colombs*, pour découvrir de nouveaux mondes ?

Les plus hautes capacités, les intentions les plus honorables (*et à Dieu ne plaise que nous en supposions d'autres à l'excellent Prince qui vous gouverne*), ne peuvent que prolonger l'agonie de la prospérité Belge, s'il est vrai, comme l'assurent les hommes spéciaux, que la production dépasse de beaucoup la consommation : à moins que la Belgique n'ait la prétention de s'emparer de la Hollande, et n'aille, à l'aide des vaisseaux de ce Royaume, porter dans l'Inde le produit de ses manufactures ! !

Mais l'Angleterre ne s'opposerait-elle point à cette conquête , si la France osait l'appuyer ? Ne verrait-elle point du danger , dans cette ligne formidable de côtes , placées sous la domination de son *ancienne Rivale* ?

Ce serait donc à la guerre générale qu'aboutirait l'alliance qui pourrait faire sortir la Belgique de l'état de castration industrielle dans laquelle l'a placée la révolution de septembre , et cette alliance ne peut avoir lieu.

La France , en dehors des idées de conquêtes , ne peut , non plus , prendre la Belgique sous son patronage. Déjà ses débouchés sont insuffisans pour écouler les produits de son industrie : les productions Belges ne feraient donc qu'augmenter ses embarras.

Saint-Etienne et Versailles n'ont rien à envier aux manufactures d'armes de Liège et de Charleroy.

La Bretagne pour les toiles.

Louvier, Sedan et le Midi pour les draps.

Langres et Chatellerauld pour la coutellerie.

Nancy et les Vosges pour les dentelles.

Rouen , Mulhausen et Bar , etc. , pour les indiennes.

Tarrare, Saint-Quentin, etc. , pour les tissus.

La Normandie pour les bestiaux.

Et enfin les immenses forêts de la France pour les combustibles.

Nous avons établi d'une manière incontestable , combien la réunion de la Belgique à la France serait préjudiciable à l'industrie de cette dernière puissance. Ne nous est-il pas permis de taxer d'absurdité , l'idée que cette colonie d'Alger , qui doit in-

demniser la France de la perte de toutes ses possessions au-delà des Antilles, est destinée à être exploitée à compte à demi par le commerce Belge et Français; *et que les avantages*, qu'on s'efforce de faire entrevoir à la Belgique, dans une alliance matrimoniale entre les deux Rois (moyen dont on se sert pour ranimer la confiance en un meilleur avenir), ne sont aussi qu'un des mille leurres, placés en échafaudage, pour dérober la vue de l'horizon dans lequel le peuple entrevoit déjà sa véritable destinée.

Cependant, le Gouvernement Belge semble avoir compris sa véritable position, et combien sont insuffisans pour conjurer l'orage, les moyens formidables que les Chambres ont mis à sa disposition.

Selon Monsieur de Mérode : (1)

« Les ressources de la Hollande sont immenses, il faudrait » à la Belgique cent cinquante mille hommes pour soutenir la » lutte.

» Il faudrait que le Gouvernement, investi de lois exceptionnelles, énergiques, pût enchaîner la presse et frapper d'interdit, par une mise en état de siège, telles ou telles villes, » afin de les protéger contre les tentatives des ennemis intérieurs.

» Il faudrait encore, que le principe électif fût abandonné » dans la garde civique, et que le gouvernement ne mît dans » ces corps que des officiers de son choix.

» Il faudrait un lien, une franc-maçonnerie, une légion d'hon-

(1) Séance de la Chambre des Représentans du 11 mai, discours du Ministre de la Guerre.

» neur, pour attacher les uns aux autres les hommes dévoués
 » au gouvernement. »

Enfin, selon Monsieur le Ministre de la Guerre, tout était donc encore à refaire, le 11 mai 1832, pour sauver la Belgique: Et ces hommes, qu'il voudrait rattacher au Gouvernement, ne sont donc que de *froides exceptions* qu'il est nécessaire d'encourager? Et ces *officiers de gardes civiques* n'offrent donc point de garanties suffisantes de dévouement à l'ordre de choses actuel? Et ces *citoyens* qui mettent à leur tête, des *officiers de leur choix*, sont donc mus par d'autres idées que celles de récompenser la révolution de septembre et d'en perpétuer la durée? Et ces *villes mises en état de suspicion* sont donc calomniées ou font entendre des murmures, contre un gouvernement qui chaque jour montre son incapacité, sa faiblesse, et l'impossibilité dans laquelle il se trouve de sauver le pays? Et enfin, *l'armée de cent cinquante mille hommes*, que l'on demande pour soutenir une lutte contre une armée bien *moins nombreuse*, ne doit pas être flattée du peu de cas que M. de Mérode fait de sa *valeur* ou de sa *fidélité*.

Le gouvernement en appelle aussi à cette opinion énergique que si long-tems il repoussa. *Soixante mille florins* viennent d'être alloués par les Chambres pour être répartis entre les victimes, ou plutôt les acteurs de la révolution de septembre. L'on aura sans doute besoin de ces braves volontaires, car l'on cherche à pallier les torts qu'on a eu envers eux.

L'on essaie aussi, d'établir l'opinion d'une solidarité révolutionnaire entre la France et la Belgique. L'on répand le bruit, qu'une nuée de *carlistes* s'est abattue ici, et qu'une restauration à Bruxelles ne serait que le prélude d'un semblable événement à Paris.

Ces deux révolutions ont si peu d'analogie dans leurs causes , quoiqu'ayant eu les mêmes résultats , que nous sentons la nécessité d'en tracer les disparates.

La Belgique, selon l'opinion la plus accréditée, n'avait aucun motif pour renverser le gouvernement établi. S'il existait dans ce gouvernement , quelques abus, ils disparaissaient, dans tous les cas , sous l'élection du Prince d'Orange, et tout ce qu'il y avait d'avantageux pour le pays était conservé. Si les hommes de la révolution eussent compris la véritable situation de l'état qu'ils étaient appelés à constituer, ils auraient vu que la Hollande seule pouvait le sauver, et en dépit des intrigues de l'Angleterre, ils eussent mis sur le trône Belge un fils du Roi des Pays-Bas.

Il faut le croire, ils n'ont point compris les intérêts de la Belgique, ou ils ont supposé à la Hollande plus de vertus qu'il n'appartient à un peuple d'en posséder. Ils ont cru, que les hollandais, chassés comme des bêtes fauves, continueraient avec ce pays leurs relations commerciales.

Cette *erreur* aura de graves conséquences !... C'est tout l'avenir de la Belgique.

La révolution française est une révolution de principe. La France n'a rien perdu de ses ressources. Ses capitaux sont resserrés, il est vrai : *mais ce sont ses capitaux !* et son territoire est le même. La France dort. Elle se réveillera peuple entier, peuple productif et consommateur : et ce n'est ni à Holy-Rood, ni à Londres qu'elle ira chercher ses élémens de bonheur : c'est dans son sein, dans cette volonté nationale bien interrogée, dans ces ressources merveilleuses qui séchèrent si promptement les larmes de sang de l'occupation étrangère, dans le dévouement de ses enfans, quand, fatigués des oscillations du pouvoir

qui les régit , ils livreront leurs destinées aux hommes de leur choix. Alors, sous quelque couleur que ce soit , sous la bannière d'Austerlitz, ou sous celle de l'Atlas, la France marchera à la tête de la civilisation , avec ses ressources anciennes et celles que paraissent devoir lui léguer les dissensions des autres peuples.

Trente ans , l'Europe entière a été armée contre la France. Sa gloire militaire , ses trésors , ses arts , son industrie , tout enfin fut l'objet de la convoitise de ses rivaux. Son territoire mutilé , ses colonies perdues , sa marine détruite , ses richesses enlevées , ses enfans décimés !... Elle avait tout réparé dans quinze années de calme , et fait regretter , à ses anciens frères , l'abandon dans lequel ils la laissèrent au jour de l'adversité. Aujourd'hui encore , quoique déchirée par ses enfans , elle pèse les destinées de l'Europe. Mais ira-t-elle , épousant des intérêts qui ne sont pas les siens , sacrifier ses hommes et ses trésors pour perpétuer la misère de la Belgique en appuyant un gouvernement qui pèse sur elle ?... Ce serait une vengeance , et la France doit pardonner.

Enfin le gouvernement belge menace d'en appeler aux armes. Mais quelque soit l'issue de la lutte , elle ne peut que mettre à découvert la plaie qui doit le ronger. Il fera la guerre. — Les prêtres du Brabant-Septentrional l'aumôneront des peuples de cette province. — Il triomphera , dit-il : — Mais le jour du désarmement sera pour lui le quart-d'heure de Rabelais.

Armera-t-on des flottes pour aller conquérir Batavia ? Ou contraindra-t-on , à coups de canon , le Roi Guillaume à devenir le facteur obligé de ses anciens sujets ?

Non !... Non !... C'est alors que l'armée licenciée coulera à

plein bord dans les ateliers, ou que, brisant ses métiers, la Belgique reviendra aux jours de Marie-Thérèse.

Mais s'il est vrai, comme nous avons cherché à l'établir dans la page 10 de cet écrit, qu'un Gouvernement ne peut s'asseoir et prétendre à une existence prospère et durable, que lorsque entre les élémens qui peuvent concourir à le constituer, il ne se trouve interposé aucune force insurmontable, aucun de ces accidens moraux aussi difficiles à franchir que les Andes et les Cordilières; il n'est pas moins certain, que les hommes tenteraient en vain à tenir dans l'isolement ces mêmes élémens tendant à se rapprocher sous l'influence qu'exercera toujours sur ses actions, l'intérêt général d'un peuple opposé aux vues de quelques ambitieux.

Une blessure se débarrasse sans peine du corps étranger quand la guérison approche.

Si, dans la Belgique, les heureux qu'a faits la révolution de septembre, peuvent se compter, en trouve-t-on beaucoup en dehors de ceux qui occupent les emplois publics ?

Eh bien ! La masse de malheur s'augmentera sans cesse ! Car cette masse d'*adversité* sera partagée (en supposant qu'on ait une organisation définitive), par les employés qui coûtent le moins à l'état. (*Les soldats, les sous-officiers et autres employés subalternes d'administration seront licenciés.*) Le monde d'officiers et de hauts administrateurs restera à la charge du trésor : car enfin, il sera juste d'assurer un sort aux sommités, à qui la Belgique devra le bonheur de compter comme membre dans la grande famille Européenne.

Une autre cause de ruine, une cause qui doit la compléter et hâter le moment de la périclé, a échappé jusqu'à présent aux hommes qui s'occupent de la matière.

Ils ont vu *un peu d'activité*, BEAUCOUP D'ACTIVITÉ DANS LES ATELIERS, et ils n'en ont point recherché les causes.

Ils ont vu, que les registres *des monts de piété* contenaient moins d'inscriptions de recettes: le motif encore leur en a échappé. *Ils ont décidé qu'il y avait moins de misère.*

Ils ont dit alors : « nos fabriques travaillent beaucoup, la » Hollande a toujours eu pour principe de faire le commerce » avec ses ennemis. »

« Nos pauvres sont moins nombreux, les inscriptions du lombard sont à la baisse. »

Mais ils n'ont compté pour rien, dans cette reprise de travaux, le *long sommeil de 18 mois* auquel vient d'être livrée l'industrie.

Mais ils n'ont point tiré la conséquence, que si les lombards avaient moins sucé de sang aux misérables cette année, c'est que le dénuement dans lequel se trouvaient ceux dont la dépouille alimente ces établissemens, les avait mis dans l'impossibilité d'y avoir recours, n'ayant plus que les haillons sous lesquels ils montrent à nos yeux leur misère.

C'est que le Roi Léopold, au milieu de la détresse générale, a été la Providence des malheureux et qu'il est sorti de sa cassette royale une somme d'argent *dix fois plus considérable* que celle que présente la différence établie entre les recettes du lombard de cette année et celles des années précédentes.

C'est qu'aussi, l'exemple partant d'aussi haut a eu de nombreux imitateurs.

Mais l'*aumône* est-elle donc un moyen gouvernemental que l'on veuille perpétuer en Belgique ?

Les vues ultérieures de la Hollande ont de même échappé à la perspicacité des hommes publics.

Car enfin la Hollande exige bien que la dette soit capitalisée, ou que du moins les puissances, représentées à la conférence, se portent garant du paiement des intérêts fixés à 8 millions 400,000 florins ? Or, la Hollande n'est-elle point intéressée à ce que les juifs trouvent *de belle eau*, le diamant de Straz sur lequel d'énormes capitaux doivent être avancés ?

La Hollande ne se serait-elle point jouée de la conférence, en poussant à la *prospérité belge*, afin d'engager les signataires du traité, à endosser, sur l'*apparence vivace* du nouveau royaume, les obligations contractées par la Belgique au profit de la Hollande, en cas de non capitalisation du principal de la dette ?

Ou plutôt les puissances étrangères n'ont-elles garanti l'exécution pleine et entière du traité, que dans la conviction, bien intime, que la Belgique ne pourrait servir long-tems les intérêts de son énorme dette, et qu'alors elles seraient appelées à rétablir les choses sur l'ancien pied, ou à contraindre, par la voie des armes, les belges à rester dans l'ilotisme dans lequel ils se sont volontairement placés ?

Enfin, il faut convenir, et c'est ce que personne ne nie : que si les marchandises fabriquées depuis quelque tems en Belgique (depuis la reprise des travaux), ont été expédiées en Hollande par la voie de la France, par transit, un système de prohibition, bien entendu, eût pu empêcher ces marchandises d'arriver à leur destination et que par conséquent elles n'eussent point été commandées aux fabricans belges.

Il faut aussi convenir : que si le Roi Guillaume, n'encourage l'industrie de la Belgique, que par affection pour ses anciens su-

jets , l'histoire ne pourrait , sans injustice , refuser d'ajouter aux qualités , qu'elle ne pourra contester à ce prince , les vertus d'un chrétien. Et que le peuple Belge , qui doit à ce monarque , une existence , qui serait compromise sans le travail qu'il encourage de ses propres deniers , pourra bien en appeler un jour , d'une *décision d'exclusion irrévocable* à laquelle l'on peut bien croire ce bon peuple étranger (1).

Mais le Roi Guillaume peut mourir , ou ses conseillers peuvent changer : alors , la dette capitalisée , ou garantie par les puissances de l'Europe , la Hollande n'étant plus intéressée à la prospérité de la Belgique , ou encouragera l'émigration de ses fabricans , ou s'approvisionnera à meilleur marché en *Prusse* , en *Angleterre* , en *France* ou en *Suisse* : et la Belgique sera abandonnée à ses propres ressources.

L'on a fait l'objection , et cette opinion quoique fautive paraît fortement accréditée en Belgique , que la cherté des denrées de première nécessité ne permettrait point aux fabricans , qui iraient s'établir en Hollande , de soutenir la concurrence avec les fabriques étrangères.

Nos voyages en Hollande nous ont mis à même de constater un fait , c'est que dans l'*Over-Yssel* , la nourriture animale est à aussi bon compte que dans aucun lieu des Flandres. Cette charmante province , en partie montueuse , coupée par une infinité de petites rivières , comme le *Berkel* qui afflue dans l'*Yssel* à Zutphen , et le *Schipbeck* à Deventer , a dans ses eaux une pente assez rapide pour établir sur leurs cours toutes sortes de manufactures.

(1) La sanction du peuple , du moins , est encore incertaine , car elle n'a point été demandée.

Le fleuve d'Yssel, dans lequel tous ces ruisseaux portent le tribut de leurs eaux, baigne dans son trajet, jusqu'au Zuider-Zée, de jolies villes qui pourraient acquérir la plus grande importance, si le roi des Pays-Bas se décidait à y recevoir ceux des fabricans Belges qui voudraient éviter une ruine totale.

Doesburg, Zutphen, Deventer, Zwolle et Kampen sont des endroits très-propres à l'établissement de manufactures, dont les produits pourraient être expédiés par le fleuve Yssel sur le Zuider-Zée, à Amsterdam et dans les différens ports de la Hollande, pour recevoir ensuite leur destination dans les deux mondes.

Beaucoup d'endroits dans la province de l'Over-Yssel, sont exempts de tout impôt municipal, et *Kampen* est de ce nombre.

Le Brabant septentrional offrirait les mêmes ressources. Si nous nous sommes plus étendu sur l'Over-Yssel, c'est que cette charmante province, indépendamment de l'avantage qu'elle présente à l'établissement de grandes manufactures, par la modicité du prix des denrées dont se nourrissent les ouvriers, nous a paru tout à fait propre, par son riant aspect, à faire oublier promptement aux émigrés les pays les plus favorisés par la nature.

Les bords du Rhin, depuis *Utrecht* jusqu'à son embouchure à *Katwyk*, ont repris une nouvelle activité par l'exploitation du chauffage, au moyen des coquillages : industrie qui avait beaucoup perdu pendant la réunion.

L'on paraît aussi s'occuper de relever les fabriques de draps de *Leide* et *Tilbourg* ; beaucoup d'habiles ouvriers ont été demandés en Prusse et en Angleterre, et ces draps pourront bientôt rivaliser avec ceux de *Verviers*.

La Hollande appelle aussi dans son sein l'industrie en meubles de luxe. Et la chaussure se confectionne déjà aussi bien à La Haye qu'à Paris.

La houille anglaise est livrée en Hollande à 22 *florins*, tandis que celle que ce royaume tirait précédemment de Liège lui coûtait 32 *florins*.

Enfin, de grands capitalistes, et notamment un de ceux qui *font puissance*, nous ont communiqué des projets d'établissements d'usines de fer dans le Grand Duché de Luxembourg. Projets qui, une fois mis à exécution, affranchiront pour toujours la Hollande du tribut qu'elle payait dans cette branche commerciale à l'industrie étrangère (1).

Nous analyserons, dans une prochaine publication, les avantages immenses que la Hollande peut retirer d'une séparation avec la Belgique; et nous prouverons, que l'affection seule que le Roi des Pays-Bas porte à ses anciens sujets, est le motif de la conduite que tient ce monarque, à la vie duquel l'histoire réserve une de ses plus belles pages.

Le Chevalier de Peichemont.

(1) L'on nous a objecté, que la Hollande étant ennemie de toute prohibition préférerait, sans doute, recevoir les fers anglais qui lui seraient livrés à bien meilleur compte que ceux qu'on pourrait établir dans le Grand Duché. Nous nous permettrons de faire observer, que le caractère bien connu du Roi Guillaume permet de croire qu'il ne manquera point d'assurer à ces établissements des avantages qui détruiront promptement la différence qu'on a bien voulu nous signaler.

Nous recevrons toujours avec reconnaissance les avis que l'on voudra bien nous transmettre.

